

**Les langues,
un passeport
pour l'emploi ?
Ah non peut-être!**
Conférence sur l'emploi
et les connaissances
linguistiques
à Bruxelles.

**Tout ce qu'il faut savoir
sur l'emploi et les langues**

27.04.2018

1. Introduction & programme



La connaissance des langues est un atout primordial sur le marché de l'emploi, encore plus à Bruxelles et dans ses alentours. Pourtant, il existe encore un décalage entre l'offre et la demande dans notre capitale.

La connaissance des langues des chercheurs d'emploi bruxellois ne satisfait que trop peu les attentes des employeurs : seulement 7% des chercheurs d'emploi déclarent maîtriser l'autre langue alors que près de la moitié des offres emploi requièrent des connaissances linguistiques.

Afin de réaliser un état des lieux, Actiris souhaite donner la parole à des experts en la matière. Lors de cette journée thématique, nous analyserons les points noirs du marché de l'emploi bruxellois et la manière avec laquelle nous pouvons agir efficacement. L'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation présentera au public sa récente étude « Les exigences linguistiques du marché de l'emploi bruxellois et les connaissances linguistiques actuelles des chercheurs d'emploi ».

Avec l'aide des différents experts, nous analyserons les différents points plus en détails :

- La connaissance des langues est-elle plus importante aujourd'hui que par le passé afin de décrocher un job à Bruxelles ? Et ailleurs ?
- Quel a été l'impact des connaissances des langues sur le chômage bruxellois en 2017 ? Dans quelle mesure est-ce que l'offre a dépassé la demande ?
- Comment les employeurs font-ils face à ces carences linguistiques ?

14h00 **Emploi et multilinguisme : état des lieux et solutions d'avenir ?**

Les orateurs :



Cathy Van Remoortere, directrice de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et des services Diversité d'Actiris.
"Quelles sont les exigences linguistiques du marché de l'emploi et comment les chercheurs d'emploi y répondent-ils ?"

Karl Bolle, directeur RH de Securitas.

"Le multilinguisme dans le secteur de la surveillance et de la sécurité. Securitas recrute environ 1.000 collaborateurs par an. Les recrues sont amenées à travailler dans des environnements internationaux. De bonnes connaissances linguistiques sont donc indispensables. Comment l'entreprise parvient-elle à satisfaire cette nécessité lors de ses recrutements ?»



Philippe Van Parijs, économiste et philosophe, professeur émérite à l'UCL & **Alex Housen**, professeur de linguistique anglaise et de linguistique appliquée à la VUB et spécialiste de l'enseignement multilingue et du bilinguisme. Tous deux coordonnent le plan Marnix pour un Bruxelles trilingue.

"Trilinguisme+ pour tous les Bruxellois : pourquoi c'est nécessaire, comment c'est possible».

Grégor Chapelle, directeur général d'Actiris.

"Quelles solutions d'avenir pour améliorer le matching entre les exigences des employeurs et les connaissances linguistiques des chercheurs d'emploi ? Quelques pistes de réflexion."



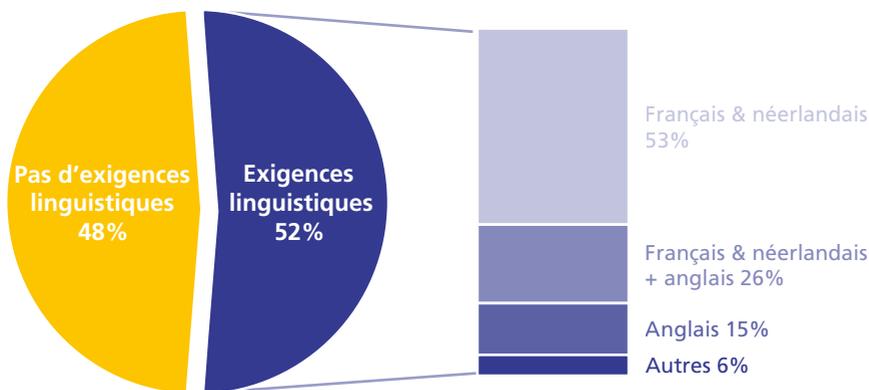
15h00 **Débat avec les orateurs**

15h30 **Drink & networking**

2. Exigences linguistiques spécifiées dans les offres d'emploi

L'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation a analysé l'ensemble des offres d'emploi reçues par Actiris en 2017. Sur base de ces 34 808 offres d'emploi, Actiris constate que **52% d'entre elles nécessite des connaissances linguistiques** et dans 80% des cas, c'est la connaissance du néerlandais qui est recherchée.

Répartition des offres d'emploi en fonction des exigences linguistiques - 2017



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

Actiris a constaté que les connaissances linguistiques diffèrent fortement en fonction du métier ou du secteur d'activité. Plus de 70 % des offres d'emploi issues des 5 domaines professionnels suivants requièrent une connaissance moyenne des deux langues nationales et/ou de l'anglais :

- Ingénierat
- Informatique
- Sciences
- Gestion (regroupe entre autres les métiers de directeurs et de responsables en entreprises et de projets)
- Économie et finance

Par contre, les **exigences linguistiques** sont moins marquées dans les domaines suivants :

- Construction
- Nettoyage
- Soins de santé*
- Enseignement*

Par ailleurs, les exigences linguistiques représentent un obstacle pour le recrutement de candidats dans certaines **fonctions critiques** récurrentes, par exemple :

- Certains métiers administratifs (secrétaires, réceptionnistes, employés)
- Certains métiers commerciaux (vendeurs, représentants, télévendeurs).
- Les métiers techniques
- Les métiers du secteur logistique ou dans l'horeca, où les contacts oraux avec les clients ou fournisseurs sont fréquents
- Certaines fonctions hautement qualifiées (ingénieurs informaticiens ou techniciens spécialisés)

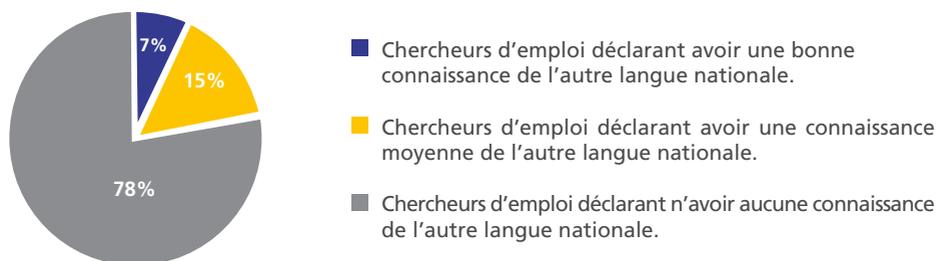
Le caractère critique de ces fonctions peut également s'expliquer par un manque de connaissances linguistiques.

* Les domaines des soins de santé et de l'enseignement sont généralement organisés au niveau des communautés, c'est pourquoi les exigences linguistiques sont moins mises en avant dans les offres d'emploi.

3. Combien de langues parlent les chercheurs d'emploi bruxellois?

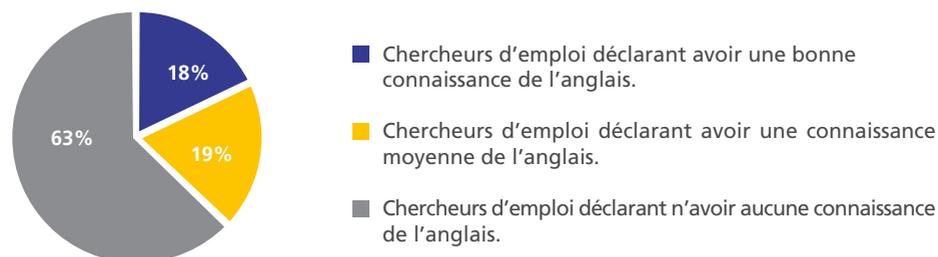
a) Français, néerlandais et anglais

Quelles sont les aptitudes des chercheurs d'emploi bruxellois en français et en néerlandais ? Et en anglais ? L'étude démontre que **seulement 22% des chercheurs d'emploi** déclare* disposer au minimum d'une **connaissance moyenne (orale)** de la **deuxième langue nationale**. Cela représente donc une personne sur cinq. Ce chiffre diminue à **7%** si l'on considère uniquement les chercheurs d'emploi qui affirment disposer d'une **bonne connaissance** de l'autre langue nationale.



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

Un peu plus d'un tiers (37%) des chercheurs d'emploi déclare en revanche avoir **une connaissance moyenne de l'anglais**, tandis qu'un peu moins d'un sur cinq (18%) déclare avoir **un bon niveau d'anglais**.

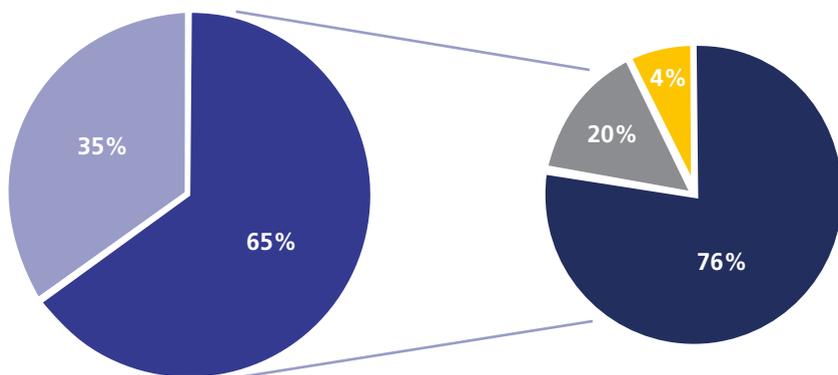


Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

* Le niveau de connaissance des langues est déterminé sur base déclarative. Ces données sont donc à interpréter avec une certaine prudence.

b) ... et les autres langues ?

Des nombreux bruxellois sont multilingues. Il en va de même pour les chercheurs d'emploi. **Deux tiers des chercheurs d'emploi bruxellois déclare bien parler une voire plusieurs langues**, à l'exclusion du français et du néerlandais.



- Chercheurs d'emploi avec une bonne connaissance orale d'une autre langue que le français et le néerlandais
- Chercheurs d'emploi sans connaissance d'une autre langue
- Une langue
- Deux langues
- Trois ou plusieurs langues

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

En tout, ce sont **plus de 70 langues** qui ont été recensées dans les dossiers des chercheurs d'emploi bruxellois. Ci-dessous le top 5 des langues UE et des langues hors UE dont les chercheurs d'emploi ont une bonne connaissance orale.

Classement	Langues UE (à l'exception du français ou du néerlandais)	Langues hors UE
1	anglais	arabe
2	espagnol	turc
3	italien	lingala
4	portugais	russe
5	roumain	albanais

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

4. Ni français, ni néerlandais

Une partie significative (16%) des chercheurs d'emploi ne parlent **ni le français, ni le néerlandais**. Ne pas savoir parler au moins l'une des deux langues nationales représente souvent un frein à l'emploi.



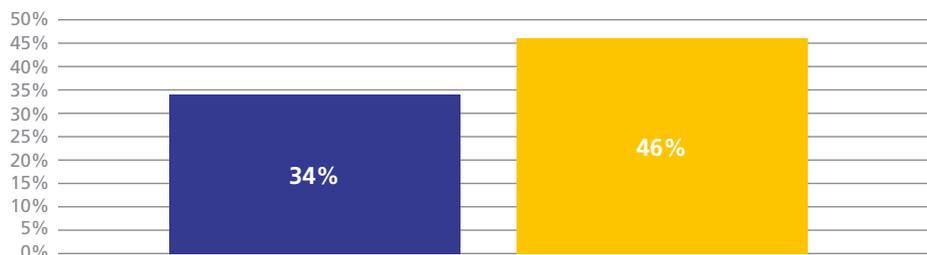
Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

5. Est-il plus facile de trouver du travail lorsque l'on parle plusieurs langues ?

Afin de savoir si les connaissances linguistiques **facilitent l'accès à un emploi**, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation a suivi un groupe de chercheurs d'emploi pendant un an. Résultat ? Les personnes parlant une deuxième langue voient leurs chances de trouver un emploi sensiblement augmenter, indépendamment d'autres facteurs tels que le niveau d'étude, la durée d'inactivité ou l'âge.

Un an plus tard, 34% des chercheurs d'emploi qui ne connaissent pas une autre langue ont eu une expérience de travail. Ce chiffre grimpe à 46% pour les personnes ayant des connaissances linguistiques dans une autre langue.

Taux de sortie vers l'emploi en fonction des connaissances linguistiques



■ Chercheurs d'emploi sans connaissance de la deuxième langue nationale

■ Chercheurs d'emploi ayant des connaissances de la deuxième langue nationale

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

Envie d'en savoir plus ?

Vous souhaitez être tenu informé des événements organisés par Actiris ?

Contactez nos porte-paroles :

Jan Gatz - jgatz@actiris.be et Anais Sorée - asoree@actiris.be.